



## Annexe II : Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31/12/2021



Expertise comptable - Conseil - Audit

## **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE**

**Siège social : Contour Antoine de Saint-Exupéry  
Campus de Ker Lann  
35170 BRUZ**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

\*\*\*\*\*

## **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE**

**Siège social : Contour Antoine de Saint-Exupéry  
Campus de Ker Lann  
35170 BRUZ**

### **SOMMAIRE**

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **1 à 3**
  
- **COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021** **5 à 25**

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE**

**Siège social : Contour Antoine de Saint-Exupéry  
Campus de Ker Lann  
35170 BRUZ**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
*Exercice clos au 31 décembre 2021***

\*\*\*\*\*

Aux Elus de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE,

**Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 juin 2021, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

**Fondement de l'impossibilité de certifier**

Les difficultés rencontrées par la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE dans l'établissement de ses comptes annuels et son impossibilité de mettre en œuvre des contrôles sur le poste clients, nous ont contraints à limiter nos travaux sur ce cycle. Il ne nous a notamment pas été possible de contrôler l'apurement des créances clients ni de nous assurer de leur recouvrabilité nous permettant de nous assurer de leur réalité et de leur évaluation.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19, crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau et présentés à votre commission de finances.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

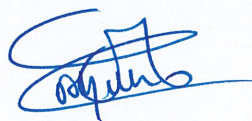
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Fait à SAINT BRIEUC, le 16 septembre 2022**

Le Commissaire aux comptes

**S.A.S. FITECO**

Représentée par Magali COSQUER



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE**

**Siège social : Contour Antoine de Saint-Exupéry  
Campus de Ker Lann  
35170 BRUZ**

---

**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2021

\*\*\*\*\*



## BILAN - ACTIF

ACTIF	Montant brut 2021	Amortissement / dépréciation	Montant net 2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations Incorporelles</b>			
Frais d'établissement	1 812	1 812	
Frais de recherche et développement	16 206	16 206	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	752 773	704 285	48 489
Droit au bail			
Autres immobilisations incorporelles	801 414	776 370	25 044
Immobilisations incorporelles encours	594		594
Avances et acomptes			
<b>Sous-total (immobilisations incorporelles)</b>	<b>1 572 799</b>	<b>1 498 672</b>	<b>74 127</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>			
Terrains	3 218 893		3 218 893
Agencements et aménagements de terrains	1 620 156	1 253 168	366 988
Constructions	105 097 952	52 876 701	52 221 250
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériel et outillage	26 642 145	22 952 056	3 690 088
Autre immobilisations corporelles	31 585 733	21 606 580	9 979 153
Immobilisations corporelles encours	1 080 539		1 080 539
Avances et acomptes	-62 667		-62 667
<b>Sous-total (immobilisations corporelles)</b>	<b>169 182 752</b>	<b>98 688 506</b>	<b>70 494 247</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et autres formes de participation	2 252 664	1 727 325	525 339
Prêts	510 636		510 636
Autres immobilisations financières	9 345		9 345
<b>Sous-total (immobilisations financières)</b>	<b>2 772 645</b>	<b>1 727 325</b>	<b>1 045 320</b>
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>173 528 196</b>	<b>101 914 503</b>	<b>71 613 693</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et encours			
Créances			
Avances et acomptes	310 699		310 699
Clients et comptes rattachés	36 999 117	3 160	36 995 957
Fournisseurs débiteurs			
Personnels et comptes rattachés	9 961		9 961
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	484 007		484 007
Comptes courants			
Autres créances	315 128		315 128
Charges constatées d'avance	254 613		254 613
Compte de liaison des établissements			
Opérations de trésorerie inter-services			
<b>Sous-total 1</b>	<b>38 373 525</b>	<b>3 160</b>	<b>38 370 365</b>
Valeurs mobilières de placement	14 401 890		14 401 890
Disponibilités			
Caisse	8 625		8 625
Comptes bancaires débiteurs	18 331 465		18 331 465
Comptes de Virements internes	1 258		1 258
<b>Sous-total 2 (Disponibilités)</b>	<b>32 743 238</b>		<b>32 743 238</b>
Régies d'avances et accreditifs	-337		-337
<b>Sous-total 3</b>	<b>-337</b>		<b>-337</b>
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>71 116 426</b>	<b>3 160</b>	<b>71 113 266</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>244 644 622</b>	<b>101 917 663</b>	<b>142 726 959</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes



## BILAN - PASSIF

PASSIF	Montant 2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Apports	
Dotation	4 355 810
Dons et legs	3 219
Affectation	107 027
Financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés	2 629 057
Ecart de réévaluation	
Réserves	1 631 995
<i>Dont : Part de droit additionnel affectée à un investissement</i>	
<i>Dont : Autres réserves (réserves facultatives)</i>	1 631 995
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	42 350 733
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	14 861 083
Financements des tiers autres que l'Etat rattachés	45 110 486
<b>TOTAL I CAPITAUX PROPRES</b>	<b>111 049 410</b>
<b>PROVISIONS</b>	
Provisions pour risques	698 876
Provisions pour charges	2 025 342
<b>TOTAL II PROVISIONS</b>	<b>2 724 218</b>
<b>DETTES</b>	
<b>Dettes financières</b>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 987 012
Emprunts et dettes financières divers	44 617
Avances de l'Etat et autres collectivités publiques	
Comptes bancaires créditeurs	4 242
<b>Dettes d'exploitation</b>	
Avances & acomptes s/commandes reçues	9 110 465
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 895 148
<i>Dont : fournisseurs</i>	3 311 978
<i>Dont : fournisseurs d'immobilisations</i>	38 476
<i>Dont : fournisseurs effets à payer</i>	
<i>Dont : fournisseurs factures non parvenues</i>	544 695
Dettes fiscales et sociales	8 060 343
<i>Dont : Personnels et comptes rattachés</i>	1 234 647
<i>Dont : Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	3 209 040
<i>Dont : Etat et autres collectivités publiques</i>	3 616 656
Compte de liaison des établissements	0
Opérations de trésorerie inter-services	
Comptes courants	
Dettes diverses	1 864 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (y.c 47)	43 596
Produits constatés d'avance	1 943 450
<b>TOTAL III DETTES</b>	<b>28 953 330</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>142 726 959</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes

## COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Montant 2021	PRODUITS	Montant 2021
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
64 Charges de personnels	34 836 570	74 Subventions d'exploitations	1 368 106
621 Personnel Extérieurs	373 490	dont 7412 ministère com. Artisanat	311 310
6311 Taxes sur les salaires	1 296 328	dont 7442 région	644 684
6333 Impôts et taxes sur rémunération	294 817	dont 7481 taxe d'apprentissage	341 134
		dont 7487 droit additionnel > 60%	2 380
60 Achat (sauf 603)	6 567 521	71 Production stockée	
603 Variation de stocks	24 033		
657 et 658 Charges spécifiques	210 752	757 Produits spécifiques	10 148 082
		dont 7571 taxe pour frais de chambres	9 699 130
Autres charges de gestion	7 546 509	dont 7574 ress. ou subv. de fonc	
		dont 7575 droit add. fin. conseils form.	
681 Dot amo, dépr, prov exploitation	7 167 440	70, 72, 75 Produits de gestion	55 614 351
<b>* TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>58 317 460</b>	781 Rep sur am, dépréc, et prov d'expl.	453 967
		791 Transferts de charges d'exploitation	399 012
<b>** Résultat d'exploitation</b>	<b>9 666 058</b>	<b>* TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (IV)</b>	<b>67 983 518</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
66 Charges financières	96 967	76 Produits financiers	17 199
686 Dot amo, dépr, prov ch. finan.	9 126	786 Reprises sur dépréc et prov financiè	
<b>* TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (II)</b>	<b>106 093</b>	796 Transfert de charges financières	
<b>** Résultat financier</b>	<b>- 88 893</b>	<b>* TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>17 199</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
67 Charges exceptionnelles	178 439	77 Produits exceptionnels	5 462 358
dont 675 VNC actifs cédés		dont 775 prodts des cessions d'actifs	
687 Dot amo, dépr, prov cha. except.		dont 777 qote part subv invst	4 560 786
<b>* TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)</b>	<b>178 439</b>	787 Reprises sur dépréc et prov except.	
<b>** Résultat exceptionnel</b>	<b>5 283 919</b>	797 Transferts de charges except.	
69 Impôt sur bénéfices		<b>* TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VI)</b>	<b>5 462 358</b>
<b>** TOTAL DES CHARGES (I+II+III+69)</b>	<b>58 601 991</b>	<b>** TOTAL DES PRODUITS (IV+V+VI)</b>	<b>73 463 075</b>
<b>*** Solde Créiteur (bénéfice)</b>	<b>14 861 083</b>	<b>*** Solde Débiteur (Perte)</b>	
<b>*** TOTAL GENERAL</b>	<b>73 463 075</b>	<b>*** TOTAL GENERAL</b>	<b>73 463 075</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne

**Annexe légale aux comptes annuels  
de l'exercice clos au 31/12/2021**

Montants exprimés en EUR

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	2
2	Description du périmètre des activités de la CMA	3
2.1	Activités de la CMA	3
2.2	Activités du CFA	3
3	Evènements majeurs survenus au cours de l'exercice	5
3.1	Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice	5
3.1.1	Régionalisation	5
3.1.2	Réforme de l'apprentissage	5
3.1.3	Cyber-attaque	5
3.1.4	Passage sous SAP de la comptabilité	6
3.1.5	Achèvement de l'Hôtel Inter Consulaire à Quimper	6
3.2	Evènement majeur postérieur à la clôture	6
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7
4.1	Actif immobilisé	7
4.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	7
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
4.2	Actif circulant	8
4.2.1	État des stocks	8
4.2.2	Créances	8
4.2.3	Charges constatées d'avance	9
4.2.4	Trésorerie	9
4.3	Fonds propres	10
4.3.1	Variation des fonds propres	10
4.3.2	Subventions d'investissement	10
4.4	Passifs et provisions	11
4.4.1	Provisions	11
4.4.2	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	12
4.4.3	Précisions sur d'autres dettes	12
4.5	État des dettes et créances à la clôture de l'exercice	13
4.6	Compte de résultat	16
4.6.1	Subvention d'exploitation	16
4.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	16

Visé par le Commissaire aux Comptes

# 1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du référentiel comptable applicable aux CMA, publié en décembre 2012.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases, à savoir :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La durée de l'exercice comptable pour 2021 est de 12 mois.

Il est à mentionner que notre nouvel établissement étant issue de la fusion des 5 chambres départementales et de la chambre régional, la balance d'ouverture 2021 est constituée de l'agrégat des balances de ces anciennes entités.

Les principales méthodes comptables retenues sont évoquées point par point ci-après dans chaque sous chapitre.

Visé par le Commissaire aux Comptes

## 2 Description du périmètre des activités de la CMA

### 2.1 Activités de la CMA

Le siège social de la CMAR Bretagne est localisé à Bruz. Notre établissement dispose de plusieurs antennes sur l'ensemble du territoire breton avec des sites principaux basés sur Ploufragan, Quimper, Rennes et Vannes.

Les activités se décomposent en plusieurs services :

- Services Généraux : Secrétariat général, communication, comptabilité, ressources humaines, numérique etc...
- Accueil, Formalités et Registre des Métiers : Plateforme relation clients artisans - Formalités : Enregistrement, modification, au répertoire des métiers, Accueil physique pour tous types de conseils, et Back office (Plateforme téléphonique)
- Service de développement économique : Suivi créateurs, partenariats, relations avec les EPCI actions numériques, actions environnement...
- Formation continue tant pour les artisans que pour leurs collaborateurs. Ces formations peuvent être transverses ou bien techniques

### 2.2 Activités du CFA

Le CFA de la Région Bretagne est réparti sur sept sites : Auceleuc, Ploufragan, Quimper, Vannes, Bruz, Fougères et Saint-Malo.

Description globale de l'activité :

- Formations dispensées : principalement de niveau 5 (CAP, MC), et de niveau 4 (BP, Bac Pro, BTM, CQP, TH). Le niveau 3 est peu représenté (BTMS, BTS, BM)
- FCL : Formation Continue Longue :
  - ✓ BM : Brevet Maitrise - Actions de formation continue, hors apprentissage - Formation pour des adultes pour des formations sur des modules professionnels ou de gestion
  - ✓ Contrat de professionnalisation : Formations assurées dans le cadre du CFA (Prof. Jeunes 16-25 Ans et Prof. Adultes > 25 Ans) - Financé les OPCA (Ex. ANFA, Constructys,...)
- Type de formations : les filières sont les suivantes :
  - Alimentaire (Charcutier-traiteur, Boucher, Boulanger, Pâtissier, Crêpier)
  - Automobile&Mécanique (Maintenance des matériels d'espaces verts, Carrosserie, Maintenance des véhicules : voitures

Visé par le Commissaire aux Comptes

particulières, Maintenance des véhicules : motocycles, Cycles, Signalétique)

- Bâtiment&Bois (Ebéniste, Maçon, Charpentier bois, Constructeur bois, Menuisier, Carreleur mosaïste, Peintre, Solier moquettiste, Métiers du plâtre et de l'isolation, Electricité)
- Hygiène&Services (Photographie, Prothèse, Coiffure, Esthétique cosmétique parfumerie, Fleuriste, Préparateur en pharmacie, Toilleteur canin)
- Numérique (Télécom-réseaux, Très haut débit)

Visé par le Commissaire aux Comptes

 **FITECO**  
Expertise comptable | Conseil | Audit



### 3 Evènements majeurs survenus au cours de l'exercice

#### 3.1 Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice

##### 3.1.1 Régionalisation

Cette année consacre la première année de notre nouvel établissement. Pour rappel, les quatre chambres départementales ainsi que la chambre régionale ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en un seul établissement : la **Chambre de Métiers et d'Artisanat de Région Bretagne**.

L'équipe finance, issue des différentes organisations précédentes est répartie sur l'ensemble du territoire.

Un gros travail d'harmonisation des pratiques a débuté sur 2021 mais sera à poursuivre sur les prochains exercices.

##### 3.1.2 Réforme de l'apprentissage

La réforme de l'apprentissage portée par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé le système de l'apprentissage puisque dorénavant les formations sont financées par les OPCO (produits proviennent des facturations) en remplacement de la dotation pédagogique pour le fonctionnement (subvention) perçue par le Conseil Régional de Bretagne.

Les Centres de Formations des Apprentis sont désormais financés en fonction de niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage déterminés par France Compétences.

Le mécanisme de financement à l'activité permet de couvrir les frais de fonctionnement des CFA, le financement des frais annexes (restauration, hébergement, 1<sup>er</sup> équipement...) et de l'investissement.

Sur l'exercice 2020, cette réforme impactait les comptes sur 4/12<sup>ème</sup> de l'activité des CFA. L'année 2021 a quant à elle bénéficié de cette évolution sur l'ensemble de l'année.

##### 3.1.3 Cyber-attaque

Début décembre 2021, la **Chambre** a été victime d'une cyber-attaque. Les serveurs de fichiers ont été endommagés et de nombreuses données, notamment en matière de facturation ont été perdues. Certaines informations ont pu être reconstituées mais les données sauvegardées sur les serveurs de fichiers de l'Ille-et-Vilaine n'ont pas pu être récupérées.

Cette perte de données a engendré d'importants retards dans le processus d'établissement des comptes annuels.

Visé par le Commissaire aux Comptes

### 3.1.4 Passage sous SAP de la comptabilité

L'année a également été marquée par la mise en place d'un nouvel outil comptable. Cette installation a été pilotée par les équipes de CMA France. La reprise des données a été très fastidieuse compte-tenu de l'intégration des données issues de 5 comptabilités différentes. Le déploiement ne s'est finalisé qu'en début d'année 2022, entraînant la saisie de l'intégralité des flux bancaires de l'année 2021 sur 2022.

### 3.1.5 Achèvement de l'Hôtel Inter Consulaire à Quimper

Les travaux entamés sur 2020 se sont poursuivis en 2021 et le nouveau bâtiment a été inauguré début septembre 2021. Au final se sont 3 350 769 € qui ont été investis dans ces locaux financés à hauteur de 504 675€ par le Conseil Régional, le restant étant financé par la Chambre.

## 3.2 Evènement majeur postérieur à la clôture

Pas d'évènement majeur à déclarer.

Néanmoins, nous signalons que nous avons obtenu le remboursement de 500K€ qui avaient été versées à l'association de la Faculté des Métiers en anticipation de la réalisation d'un projet d'association avec l'école Ferrandi. Cette somme avait été passé en charges dans les comptes de la Chambre d'Ille-et-Vilaine dans ses comptes 2020.

Ce projet n'ayant pas abouti, la Chambre a demandé et obtenu le remboursement de ces fonds en juin 2022.

Visé par le Commissaire aux Comptes

 **FITECO**  
Expertise comptable | Conseil | Audit

## 4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 4.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

#### 4.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	01/01/2021	Entrée	Sortie	31/12/2021
Immos incorporelles	1 566 142	6 063		1 572 205
Immos corporelles	161 844 851	6 320 028	0	168 164 879
Immos financières	2 774 955	15	2 325	2 772 645
Immo en-cours	2 757 506	507 950	2 184 323	1 081 133
Avances et acomptes		116 618	179 284	-62 667
<b>Total immos</b>	<b>168 943 454</b>	<b>6 950 675</b>	<b>2 365 933</b>	<b>173 528 196</b>

La sortie des immobilisations en-cours correspond à l'activation de l'Hôtel Inter-Consulaire

#### 4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Nature	Amortissements cumulés en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés en fin d'exercice
Brevet - Licence	1 389 706,18	90 948,35	0,00	1 480 654,53
Terrain	1 215 783,20	37 384,50	0,00	1 253 167,70
Construction	49 527 021,76	3 355 181,30	5 501,58	52 876 701,48
Installation technique	8 699 872,41	346 170,68	0,00	9 046 043,09
Inst.Mat.Outil péda	13 170 452,21	735 561,01	0	13 906 013,22
Agencement Divers	12 568 365,19	988 787,78	5 444,60	13 551 708,37
Matériel de transport	412 276,24	37 659,33	0	449 935,57
Matériel de bureau	631 306,72	16 315,86	0	647 622,58
Matériel informatique	3 131 261,88	432 455,91	0	3 563 717,79
Mobilier	2 375 019,35	78 260,77	752,8	2 452 527,32
Divers	941 810,33	17 275,88	0	959 086,21
Immos financières	1 556 854,61	170 470,41	0	1 727 325,02
<b>Total</b>	<b>95 619 730,08</b>	<b>6 306 471,78</b>	<b>11 698,98</b>	<b>101 914 502,88</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

<i>Catégories d'immobilisations</i>	<i>Amortissement</i>	
	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels	Linéaire	2 ans
Construction	Linéaire	20 à 40 ans
Installations industrielles, agencement	Linéaire	1 à 15 ans
Matériel & outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

## 4.2 Actif circulant

### 4.2.1 État des stocks

A ce jour, aucun stock n'est constaté. Lors de la régionalisation, nous avons constaté des pratiques très différentes d'un CFA à l'autre. Au regard des sommes en jeu et des efforts à déployer pour harmoniser les pratiques, nous avons décidé de considérer l'ensemble de nos achats comme des consommables sur l'année. Pour information, le stock 2020 consolidé des anciens établissement s'élevait à 77 333€

### 4.2.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Visé par le Commissaire aux Comptes

#### 4.2.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges d'exploitation, à hauteur de 254 612€.

#### 4.2.4 Trésorerie

Le CFA. n'ayant pas la personnalité juridique, ne dispose pas de compte bancaire propre.

Les comptes de trésorerie 2021 présentent un solde débiteur de 17 922 401 €.  
Les placements au 31 décembre 2021 s'établissent à 14 401 889 €.

Visé par le Commissaire aux Comptes



Visé par le Commissaire aux Comptes



## 4.3 Fonds propres

### 4.3.1 Variation des fonds propres

Nature	Début d'exercice	Diminutions	Augmentations	Fin d'exercice
Dotation	4 355 810			4 355 810
Dons et legs	3 219			3 219
Affectation	107 027			107 027
Réserves	1 631 995			1 631 995
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	32 737 941		9 612 792	42 350 733
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	9 612 792	9 612 792	14 861 083	14 861 083
Subvention d'investissements brutes	104 063 765	726 897	1 703 479	105 040 347
Subvention d'investissements virées au résultat	-52 496 219		-4 804 585	-57 300 804
Provision pour charges	347 111	312 830	664 595	698 876
Provision pour risques	1 641 390	1 621 324	2 005 276	2 025 342
<b>Total</b>	<b>102 004 832</b>	<b>12 273 843</b>	<b>24 042 640</b>	<b>113 773 629</b>

### 4.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions et les investissements demeurent au bilan tant que le bien financé n'est pas sorti de l'actif. Ils sont toutefois amortis régulièrement.

Les subventions d'investissements sont reprises au compte de résultat au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Une somme de 4 560 786 € a été inscrite dans le compte « quote-part de subvention d'investissement », virée au compte de résultat et correspond aux amortissements des subventions d'équipement.

Tableau des variations de subventions d'investissement brutes

Nature	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Subv Equipt	1 830 485	0	0	1 830 485
Subv Equipt Etat	4 034 861	0	0	4 034 861
Subv Equipt Région	68 376 492	1 671 467	0	70 047 960
Subv Equipt Dept	9 659 605	0	0	9 659 605
Subv Equipt Commune	2 692 594	0	0	2 692 594
Subv Equipt UE	3 142 573	0	0	3 142 573
Subv Taxes	13 594 066	32 012	0	13 626 078
Autres Subv	733 089,20	0	726 897	6 192
<b>Total</b>	<b>104 063 765</b>	<b>1 703 479</b>	<b>726 897</b>	<b>105 040 347</b>

Sur 2021, nous avons obtenu la région a financé la fourniture d'ordinateur portable à destination des apprentis.

Visé par le Commissaire aux Comptes

Tableau des variations de subventions d'investissement virées au compte de résultat

Nature	Début d'exercice	Virée au compte de résultat	Sortie	Fin d'exercice
Subv Equipt	368 622	62 244	0	430 866
Subv Equipt Etat	2 728 260	77 163	0	2 805 423
Subv Equipt Région	32 360 020	3 138 315	0	35 498 335
Subv Equipt Dept	4 924 860	317 153	0	5 242 013
Subv Equipt Commune	1 161 979	112 870	0	1 274 849
Subv Equipt UE	1 448 610	167 235	0	1 615 845
Subv Taxes	9 503 868	929 605	0	10 433 474
<b>Total</b>	<b>52 496 219</b>	<b>4 804 585</b>	<b>0</b>	<b>57 300 804</b>

## 4.4 Passifs et provisions

### 4.4.1 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

Nature	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Provision pour litige 22	8 000		8 000	0
Provision pour litige 29	127 337		127 337	0
Provision pour charges 29	81 691		81 691	0
Provision pour charges 35	123 084		123 084	0
Provision rénovation Redon	7 000		7 000	0
Provision pour litige personnel		667 186		667 186
Provision pour risque		31 690		31 690
Provision pour charge		345 062		345 062
Indemnités départ retraite	1 621 324	1 680 279	1 621 324	1 680 279
<b>Total</b>	<b>1 968 436</b>	<b>2 724 217</b>	<b>1 968 436</b>	<b>2 724 217</b>

Les provisions ont été revues dans leur intégralité.

Les provisions pour litige et pour risques restantes concernent des salariés. Sur l'exercice 2021, deux nouveaux dossiers sont provisionnés pour un total de 547K€.

La provision pour charge correspond aux indemnités mensuelles versées aux personnes qui ont quitté la Chambre en substitution de pôle emploi, la Chambre étant son propre assureur chômage.

Visé par le Commissaire aux Comptes



#### 4.4.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

La provision départ retraite tient compte :

- Article 37 du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat comprenant une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service pour les agents ayant plus de 10 ans de présence, égale à 30 points d'indice pour 12 mois de présence, limitée à 30 ans.
- Taux de charge moyen de 51%
- D'un pourcentage de turnover de non pris en compte dans le calcul
- De la table de mortalité par âge détaillée de 2012-2016 INSEE
- Actualisation : 1.10 %
- Augmentation des salaires : 0.50% selon la source INSEE (taux d'inflation)

La provision départ retraite s'élève donc au 31/12/2021 à 1 680 279 €.

#### 4.4.3 Précisions sur d'autres dettes

##### 4.4.3.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des produits d'exploitation, à hauteur de 1 909 684 €.

Visé par le Commissaire aux Comptes

## 4.5 État des dettes et créances à la clôture de l'exercice

### 4.5.1.1 Les dettes

Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	3 987 012	442 068	1 505 937	2 039 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 858	48 858		
	3 895 095	3 895 095		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 060 343	8 060 343		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	1 908 053	1 908 053		
<b>Total</b>	<b>1 943 450</b>	<b>1 943 450</b>	<b>1 505 937</b>	<b>2 039 006</b>
	<b>19 842 812</b>	<b>16 297 867</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-435 711			
Dont envers les associés				

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Charges à payer

Nature	Fin d'exercice
Fourn.fact non parvenues	544 694
Intérêts courus	4 227
Dettes provis. pr congés à payer	1 221 502
Personnel - autres charges à payer	11 186
Charges sociales s/congés à payer	622 722
Charges sociales - charges à payer	27 064
Clients-avoir a etabli	735 927
Divers - charges à payer	781
<b>Total</b>	<b>3 168 103</b>

### 4.5.1.2 Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	738 786	738 786	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 999 117	36 999 117	
Autres	315 128	315 128	
Charges constatées d'avance	254 613	254 613	
Créances sociales et fiscales	493 968	493 968	
<b>Total créances</b>	<b>38 801 612</b>	<b>38 801 612</b>	<b>0</b>

Un travail d'analyse des créances irrécouvrables a été réalisé sur l'exercice 2021. Il ne reste à ce jour que 744€ de créances jugées irrécouvrables. Par ailleurs, la provision pour dépréciation du compte client a elle aussi été révisée. Une provision de 3 160€ a été maintenue car elle nécessite de plus amples investigations.

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Produits à recevoir

Clients - fact à établir	15 546 481
Fournisseurs - rrr à obtenir	0
Divers - produits à recevoir	37 894
Intérêts courus à recevoir	408 996
<b>Total</b>	<b>15 993 371</b>

### 4.5.1.3 Autres éléments

Ces comptes contiennent des reliquats pour taxe pour frais de chambre non affectés. Ce sont ainsi 664 817€ et 853 873€ en provenance respectivement des chambres du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine qui subsistent dans les comptes (467400 et 467420).

Visé par le Commissaire aux Comptes

 **FITECO**  
Expertise comptable | Conseil | Audit

## 4.6 Compte de résultat

### 4.6.1 Subvention d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées dès l'attribution lorsqu'il n'y a pas de conditions suspensives pour le montant prévu dans la convention d'attribution. Les subventions conditionnées à la réalisation d'un niveau de dépenses éligibles sont comptabilisées au prorata du niveau de dépenses réalisées. Lorsqu'il existe un risque de reversement, une provision est comptabilisée afin de couvrir le risque de reversement.

### 4.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes :

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	37 230
Au titre d'autres prestations	0
<b>Honoraires totaux</b>	<b>37 230</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes

 **FITECO**  
Expertise comptable | Conseil | Audit